

Qualité du dossier de candidature	2 points
Compréhension, analyse du besoin et lisibilité de l'action proposée par le mémoire technique et les pièces complémentaires fournies	
Cohérence du budget de l'action	
Qualité et contenu du projet d'accompagnement des familles	12 points
Pertinence et faisabilité du projet au regard des objectifs annoncés, du public confié et des caractéristiques de l'offre proposée	
Modalités de prise en charge des familles puis d'accompagnement (de l'accueil à la sortie), organisation et séquençage temporels des intervention sociales (nombre de rendez-vous individuels, actions spécifiques...)	
Cohérence et pertinence des moyens humains mobilisés pour l'action (volumétrie, répartition et qualification) et moyens matériels et logistiques affectés à la réalisation du projet (joindre CV si les personnes sont déjà salariées de votre structure)	
Modalités et outils de suivi et d'évaluation des actions proposées, permettant de s'assurer que les objectifs d'accompagnements sont atteints.	
Caractère innovant de l'accompagnement, plus-value proposée au regard du cahier des charges initial : accompagnement à la parentalité, accompagnement psychologique, connaissance de la législation relative au droit des étrangers, accompagnement sur un parcours santé...	
Expérience du prestataire en matière d'accès au logement	6 points
Expérience dans le domaine de l'accompagnement social vers le logement et l'hébergement : compréhension du secteur d'intervention, des dispositifs existants, de son cadre légal, expérience de gestion des dispositifs et mesure	
Qualité du réseau de partenaires mobilisables ou d'outils internes	
Expérience en matière d'accompagnement à la parentalité	
Expérience dans le domaine de l'accompagnement professionnel	